L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLÉANS.
MARDI, 7 DECEMBRE 1886.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES.

UNE Dame esthétique, avec de bonnes références, désire se procurer chez elle un ou deux enfants âgés de 4 ans ou plus, pour en prendre soin et surveiller de leur éducation. Dans la famille on parle avec perfection l'anglais, l'espagnol et le français. S'adresser à la "Lettre A", au bureau de ce journal. On n'entendra pour les prix. 27nov—10f

A VENDRE.

A VENDRE. Une Epicerie, Bar etc, dans un bon quartier du 2me district. S'adresser à 8 Hilaire, 113 Passage de la Bourse. 5 déc—8f

A LOUER.

A LOUER—La maison nouvellement réparée rue St Philippe 267. 6 chambres, $12 par mois pour un bon locataire. Clés à côté. 5déc—2f

Avis spécial.

Les actionnaires de la "Red River and Coast Line", sont invités à assister à une réunion spéciale de la Compagnie qui aura lieu SAMEDI, 15 janvier 1887, à 11 heures du matin, au bureau de ladite Compagnie, pour délibérer sur le projet d'accroissement du capital et de sa division en action.

GEO. C. HAMILTON,
30 nov—20f Secrétaire.

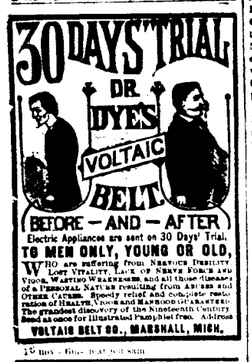

15 nov—1mo Sam Mer

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Edward Barrett.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 19 026—Division C—Attendu que Thomas Perrout a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Edward Barrett, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN,
7 déc—7 11 16 Greffier.

Succession de Marie Céleste Du Rapau, femme de P. P. Hymel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 19 501—Division A—Attendu que Théophile Du Rapau a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Marie Céleste Du Rapau, femme de P. P. Hymel, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN,
7déc—7 11 16 Greffier.

Succession de Mme Mary Stahl et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 19,310—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'ils en ont pour lesquelles le compte final présenté par Frederick Bretz, comme tuteur administrateur des mineurs d'Ritzke et Josephine Fuchs de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN,
7déc—7 11 16 Greffier.

Succession de Emile Roques.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No. 19,544.—Division B—Attendu que P. S. Whitz, Jr. administrateur public, a presenté une pétition à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Emile Roques, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
7 déc—7 11 16

Succession de Mme A. D. Trahan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 17 724—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'ils en ont pour lesquelles le compte provisoire présenté par Wm B McLean, executeur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
3 déc—8 7 12

Succession de Claude V. Andry.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 19,698—Division D—Attendu que Hilaire Albert Andry a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Claude V. Andry, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
3 déc—8 7 12

Succession de Louise Herbes, femme de Charles Fabbrone.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 19,517.—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'ils en ont pour lesquelles le compte final présenté par Mme J. B. Rossi, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN,
28 nov—28—3.7 déc Greffier.

Succession de William R. Whitaker.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No. 19 140—Division—Attendu que Mme W. R. Whitaker a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William R. Whitaker, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN,
28 nov—28,—3,7déc. Greffier.

Succession de S. M. Lebland.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orleans. No. 18,146—Division E. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'ils en ont pour lesquelles le compte final présenté par Frederick Bretz, comme tuteur administrateur des mineurs d'Ritzke et Josephine Fuchs de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN,
7déc—7 11 16. Greffier.

Succession de Emile Roques.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orleans.—No. 19,544.—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'ils en ont pour lesquelles le compte final présenté par Mme Veuve Pietro Martini, executrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
4 déc—4 8 12

Succession de Benjamin Comere.

COUR CIVILE DE DISTLICT pour la paroisse d'Orleans—No 5 643—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'ils en ont pour lesquelles le compte provisoire présenté par Wm B McLean, executeur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN,
3 déc—3 7 12 Greffier.

Succession de Mme Abaïssin Howard, femme de Philip Perrin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No. 17,291—Division E—Attendu que P. S. Whitz, jr., administrateur public, a presenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Abaïssin Howard femme de Philip Perrin, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN,
3 déc—3 7 12 Greffier.

Succession de Stephen Zacharie et Anne Waters Zacharie.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orleans. No 19 484—Division—Attendu que Stephen Zacharie fils a presenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'executeur testamentaire dat'd dans la succession de feu Stephen Zacharie et Anne Waters Zacharie, décédés intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN,
1er déc—1 5 10 Greffier.

PIANOS
—DE—
PLEYEL
—CHEZ—
Louis Grunewald,
18 rue Baronne et 127 rue du Canal.

La maison Grunewald annonce respectueusement à ses clients qu'elle a récemment fait des réductions considérables dans les prix de ses célèbres pianos et orgues, afin d'en faciliter l'achat aux acquéreurs les plus économes; et, avec l'espoir d'en beaucoup vendre, elle a conclu des engagements les plus favorables avec les premiers fabricants du monde, la mettant à même d'offrir des marchés au public, comme rarement il s'en présente. La maison possède dans le moment un vaste assortiment de tous les genres favoris de pianos renommés dans le monde entier. STEINWAY, PLEYEL, KNABE, ERBE, SOHMER, FISCHER, PEASE et les meilleures orgues telles que CLOUGH-WARREN, SCHONINGER. Elle a aussi plus de cent pianos d'occasion, de tous les fabricants, qui seront vendus à moitié de leur valeur pour du comptant ou payable mensuellement, afin de faire place pour les nouveaux pianos attendus.

MUSIQUE en feuilles et INSTRUMENTS de MUSIQUE de tous genres, en grand assortiment et aux prix les plus modiques. CAHIERS, LIVRES de musique et tout qui est du genre. Soyez certain de visiter ce magasins avant d'acheter ailleurs; cela vous sera avantageux.

Louis Grunewald,
127 rue Canal
Et 18 rue Baronne, N.O.
1er oct86—1an

Institut Commercial
DE
Saint Aloysius,
Coin CHARTRES et QUARTIER,

Sous la direction des Frères du Sacré Cœur.

Le cours des études comprend toutes les branches commerciales des colleges de première classe.

Les langues françaises et espagnole y sont enseignées sans paiements supplementaires.

On y reçoit les élèves de toute dénomination sans tenir compte de leurs opinions religieuses.

L'âge pour l'admission est de 7 à 16 ans.

N. B.—Pour plus amples informations s'adresser au

Frère Directeur de l'Institution.
5 nov—1m—dim jeu

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS.
BUREAUX 195 RUE GRAVIER.

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er Décembre 1886.

Liste de publication.

Ainsworth Mattie epouse Scordy	Bontisson Jean
Ainsworth Martin Luther (2)	Bouts Jacques Honoré
Arnanton Jean	Jeanton Germain
Augeans Paul	Lajeune Jules
Bendele Alphonse	Labbe Jean Marie
Bétoule Jean Baptiste	Labarre Leon
Beauséan Louis	Metal Leon
Charleton	Masson Mme Estelle
Cenac Lelebian	Perrson Jules Nile Réfugié (2)
Cochet Ernest Albert	Robert Mme Cecile
Charpentier Honoré	Roche Clovis Alfred
Canu	Roussan Victor
Crouchet Jacques	Renshaw James A
Desforges Adolphe Patrice (2)	Segoulet Jean Baptiste
Dupuy Mme Amélie	Sevier Leon et Jean
Delormel	Villette Antoine Florent
Dupas famille Ernest	Vial Mme Vve (2)
Dupuy Leper	White la famille
Ehrman (2)	White Denis Pierre
Guirand Vve Julie Pauline (2)	White Dame Emma
Geason Aîné	White Delle Octavie
Grimaud Mr et Mme Jean	White Pauline Veuve Tucker
Grand d'Auvergne famille	White Georgine fe Aumale Glass
Girard Jn Francois	White Palmyre épouse Hugh
Hopkins Hugh (2)	White Georges
Howell Stoddard (2)	White Delle Althée
Hebert Mme Adeline	

LETTRES.

Laure Joseph
Kouraud Jean
Poisson Charles musicien

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, inscrire les personnes qui ont à soumettre à mon visa des actes établis en Louisiane, en cachet de la ville de la Nouvelle-Orléans, à les faire certifier, préalablement par M. de Arroyo, secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.

1er octobre 1886.

Le Consul Général
Vte PAUL D'ABZAC.

Mme EUG. JACOB,
Maison de Coiffure pour Dames.
CHEVEUX PARFUMERIES FRANÇAISES, ARTICLES DE FANTAISIE.
Dessins de cheveux faits sur commande
17.....Rue Baronne.....17
7 nov—3m Jeu Sam Dim

NOUVEAU STOCK
PERSIENNES
Nouvellement reçues.
A. Brousseau Fils
23 et 25 rue de Chartres.
TAPIS
Anglais et Américains aux plus bas prix.
CORTICONE, TOILE CIRÉE, LINOLEUM.
Rideaux
Suisses, Nottingham, Madras et Turcomans
RIDEAUX PORTIERES ET TRINGLES.
NATTES DE CHINE
De toutes sortes et des dernières nuances.
Le plus bel assortiment de Tapisserie et d'Etoffes pour Rideaux. 6 oct—1 an

AU PUBLIC.

Réduction dans le Prix de la Lumière.

BUREAU DE LA COMPAGNIE DU GAZ DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.
Nlle-Orleans, 16 septembre 1886

LA COMPAGNIE DU GAZ DE LA NLLE-ORLEANS previent les personnes à qui elle fournit du gaz, ainsi que toutes celles qui realisent sur le parcours de ses tuyaux de distribution que, à partir du 1er octobre 1886 des taux d'ESCOMPTE ADDITIONNEL seront accordés à ses clients, EN OUTRE des 10 pour cent dont ils bénéficient déjà par leurs comptes mensuels, quand ceux-ci sont réglés avec promptitude.

Réponse.—Un ct. par heure pour chaque bec donnant une lumière équivalant à celle de 20 bougies, moins 10 pour cent d'escompte.

Escompte Additionnel:

Sur comptes mensuels de	1 à 5 5 pour cent
Sur comptes mensuels de	5 à 15 10 pour cent
Sur comptes mensuels de	15 à 25 15 pour cent
Sur comptes mensuels de	25 et au-dessus 20 pour cent

V. VALLOIS,
17 oct—3m Secrétaire.

DENTISTES.
EDOUARD J. de HART,
DENTISTE.

A transféré son bureau du No. 195 de la rue du Canal au No. 13 de la rue des Dryades, près Canal. 28 nov—1an

A. MOROY,
Dentiste,

A transféré son salon au No. 75 de la rue Royale. 1er no—1 an

Extraction de dents sans douleur.

Les prix les moins élevés demandés à la Nouvelle-Orléans pour opérations par dentistes de premier ordre.

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.
Bureau, 110 rue du Canal.
Entre St Charles et Camp.

Vous examiner mes modèles, vous informer de mes prix et vous faire exhiber ma Médaille pour travaux reconnus supérieurs.
25 sept—

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No. 12 rue Bienville, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.

Opérations de tout genre dans la bouche.
Le renvoyer de leur art.
Pose de pièce artificiel.

Pectoral-Cerise d'Ayer.

Il n'y a pas de maladies aussi perfides dans leurs attaques que celles qui affectent la gorge et les poumons; et aucune qui ne soit aussi négligée par la majorité des malades. Cependant une toux ou un rhume ordinaire négligé n'est souvent que le commencement d'une maladie mortelle. Le PECTORAL-CERISE a prouvé son efficacité par une lutte triomphante de quarante années contre les maladies de la gorge et des poumons; l'important est de s'en servir à temps.

Toux persistante guérie.

"En 1857 je pris un gros rhume de poitrine. Une violente toux s'en suivit et je passai de longues nuits sans sommeil. Je fus condamné par les médecins. En dernier ressort, j'essayai du PECTORAL-CERISE D'AYER, et bientôt après, mes poumons se dégagèrent, le sommeil, si nécessaire à la réparation des forces, me revint. Par un usage continu du PECTORAL j'ai obtenu une guérison complète et radicale. J'ai à présent 62 ans, je suis robuste et vigoureux, et c'est à votre PECTORAL-CERISE que je le dois; je puis dire ou toute sincérité qu'il m'a sauvé la vie.

HORACE FARNSWORTH."
Hockingham, Vt., 15 Juillet, 1882.

Croup—Écoutez une Mère.

"Pendant un séjour à la campagne, l'hiver dernier, mon petit garçon, âgé de trois ans, fut atteint du croup; sa respiration devint si pénible qu'il semblait près de mourir, il étouffait. Quelqu'un dans la famille suggéra l'emploi du PECTORAL-CERISE D'AYER, dont il y avait toujours un flacon dans la maison. Nous essayâmes à faibles doses, souvent répétées, et à notre grand joie, en moins d'une demi-heure, le petit malade était respirant librement. Le docteur nous assura que le PECTORAL-CERISE avait sauvé la vie de mon cher. Juges de ma gratitude? A vous sincèrement,

MRS. EMMA GENNER."
159 West 128th St., New York, 16 Mai, 1885.

Bronchites.

"Je souffrais depuis huit ans des Bronchites; en vain j'avais essayé de tous les remèdes possibles, quand l'idée me vint d'essayer le PECTORAL-CERISE D'AYER, une bonne inspiration, comme vous voyez, puisque je suis guéri.

JOSEPH WALDER."
Byhalia, Miss., 5 Avril, 1882.

Il n'existe pas de cas où une affection de la gorge ou des poumons ne puisse être grandement soulagée par l'emploi du PECTORAL-CERISE D'AYER. La guérison est certaine quand la maladie est prise à temps.

PRÉPARÉ PAR
Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.
Vendu par tous les druggistes.

BASILE BARES,
84 Rue Royale, N. O.
Facteur et accordeur de Pianos, et réparations en générale de Pianos et Orgues.

ANNONCE à sa nombreuse clientèle et aux Pianistes qu'il vient de recevoir de la maison Klein de Paris des feltres, des queues, des draps, des Ivoires, ainsi que les célèbres cordes en acier et métalliques, de W. Smith & Son, de Warrington, Angleterre. Il se rendra à la ville et de la campagne seront promptement remplis dans le plus bref délai.

Seul agent des célèbres Pianos de Gaveau, de Paris, avec le système en fer Brevetés et médaillé pour la tenue de l'accord
8 nov—

Bandages, Herniaires, Bretelles, Suspensoirs pour l'abdomen, Béquilles, Jambes et Bras Artificiels, Etc.
Faits sur commande et ajustés par
A. McDERMOTT,
141 rue Julie, près Camp, Nouvelle-Orléans.
N. B.—Chaque instrument est garanti de donner satisfaction sous tous les rapports.
24 fév—1an

Crecent Insurances Company.
67 et 69, rue du Camp.
NOUVELLE-ORLEANS.

Organisée comme compagnie mutuelle en 1849 —Reorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1880.

CAPITAL EN ARGENT.. $400,000

A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.

Polices d'assurances annuelles et à échéance fixées de gre à gré, remises contre des risques d'incendie.

W. R. LYMAN.....Président
CHAS. H. DELSEN.....Vice-Président
CHAS. E. RICE.....Secrétaire

Directeurs:

Joseph Bowling,	Simon P. Rodd,
Geo. W. Sentell,	Sam'l H. Kennedy,
W. B. Conger,	Alfred Moulton
C. Marinoni,	W. R. Lyman,
Harry L. Flash,	Chas. H. Delsen,
J. J. Reiss,	S. C. Coulon,
Leclerc Lilley,	Charles Newman
N. D. Wallace,	M. Gillis,
R. F. W. Bachman,	C. K. Dadd,
Wm. Haig,	A. B. Sentell,
John D. Fisher,	Chas. A. Rice
Joseph Hohn,	Charles M. Whitne
D. R. Calder.	

Voir nos agents dans la Louisiane, Texas, le Mississippi et l'Arkansas.
10 juil 86—1 an

COMPAGNIE D'ASSURANCES FACTORS' AND TRADERS'.
49.....Rue Carondelet.....49

NOUVELLE ORLEANS, 12 janvier 1886.

Les Directeurs, conformément à la Charte de la Compagnie, publient l'exposé suivant de ses affaires durant l'année expirée le 31 décembre 1885:

PRIMES.

Sur risques d'incendie	$413 670 73	
Sur risques de rivières	35 801 27	
Sur risques de mer...	5,665 22	
		$455,137 22
A ajouter primes non terminées de 1884		144 500 43
		$599 637 65
A déduire—		
Primes non terminées de 1885	$120 704 67	
Primes remboursées..	78 800 92	
Réassurances	78,571 07	
Escomptes et commissions	61 576 35	
		$309 783 01
Primes nettes acquises		$259,854 64
A ajouter—		
Intérêt et escompte	$45 265 44	
Loyer pour sauvetage	1,895 65	
Balance du marché du marché, actif	6,009 81	
		170 90
Revenu net		$313 025 54
A déduire, pertes payées—		
Incendie $140,353 86		
Rivières. 9,601 57		
Mer..... 1,028 19		
		$150,982 42
Dépenses générales..	10,933 74	
Dépenses d'agences...	21,234 97	
Salaires et Loyers		
Underwriters	25,691 86	
Impressions, fournitures de bureau, annonces	3,714 73	
Taxes d'Etat et de ville	15,429 58	
		$233,987 30
		$79,038 24
Pertes non payées et non réglées		30,593 20
Profits nets		$48,445 04

ACTIF DE LA COMPAGNIE.

Argent comptant	$45,784 01
Argent déposé à la Trésorerie d'Etat du Mississipi	25,000 00
Billets à ordre, Billets au nantissement, valant	174,510 97
Billets à ordre, billets hypothécaires, valant	88,621 24
Billets payables, valant	23,730 39
Bons des Etats Unis, valeur du marché	123,750 00
Actions et autres bons, valeur du marché	261,732 07
Propriétés foncières, estimées à	147,000 00
Meubles de bureau	9,000 00
Comptes en voie de collection	57,866 69
Comptes dus par agents	4,144 68
Intérêts dus et échus sur prêts	2,701 83
Dû pour sauvetage	450 00
	$959,191 88

PASSIF.

Capital	$700,000 00
Surplus	70,445 04
Primes non acquises	120,704 07
Pertes réglées et non réglées	30,593 20
Bills pour réassurances	9,250 07
Dividende de la 31 décembre 1884	192 90
Dividende, 4 pour cent, déclaré le 11 janvier 1886	28,000 00
	$959 191 88

Ce qui précède est une copie correcte faite des livres de la Compagnie.

ED. A. PALFREY, Président.
THOS. F. WALKER, Secrétaire.

Sont sous serment par devant moi, ce 12e jour de janvier 1886.

(Signé) EDWARD IVY, Notaire.

A une réunion du Conseil de Direction, tenue le 11 du courant, il a été décidé de payer sur demande, un dividende-intérêt de QUATRE POUR CENT sur le capital de la Compagnie.

ED. A. PALFREY, Président.
JOHN PIROSH, Vice-Président.
THOS. F. WALKER, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

John I. Noble,	A. Brittin,
John Chaffe,	John H. Adams,
Richard Milliken,	R. T. Buckner,
Samuel Friedlander,	Chas. E. Black,
R. M. Walmsley,	John V. Richards,
A. H. May,	Thomas Day,
Samuel H. Boyd,	Samuel Delgado,
Wm. J. Behan,	John F. Richardson
B. F. Eshleman,	Jas. T. Rodd,
C. J. Leeds,	John Phelps,
A. T. Jacks,	Jules A. Blanc,
Emile Kuhn,	Jas. Gallagher.

GROS LOT
$150,000
L.S.L.
Rappelez-vous

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et acceptée par le peuple.

CERTIFICAT.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et trimestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. T. Early

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYES EN PLEIN.

GRANDE CHANCE
—POUR—
UNE FORTUNE

TIRAGE TRIMESTRIEL EXTRAORDINAIRE

CLASSE M.

—DE—

LA COMPAGNIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE

AURA LIEU A LA

Nlle-Orléans,

MARDI, 14 DECEMBRE 1886.

2,279 Lots, montant en tout à

$522,500.

Le tirage commencera positivement ONZE HEURES A. M.,

—A—

L'ACADEMIE DE MUSIQUE.

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE,

100,000 Billets, à $10 le Billet.

DEMI-BILLET $5, CINQUIEME DE BILLET $2, DIXIEME DE BILLET $1.

LISTE DES LOTS

1 Gros lot de	$150,000.	$150,000
1 " de	50,000.	50,000
1 Lot de	20,000.	20,000
2 Lots de	10,000.	20,000
4 Lots de	5,000.	20,000
20 Lots de	1,000.	20,000
50 Lots de	500.	25,000
100 Lots de	200.	20,000
200 Lots de	100.	20,000
600 Lots de	100.	60,000
1000 Lots de	50.	50,000

PRIX D'APPROXIMATIONS:

100 Lots d'approximation de $200 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $100,000 soit..... 20,000

100 Lots d'approximation de $100 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $50,000 soit..... 10,000

100 Lots d'approximation de $75 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $20,000 soit..... 7,500

2,979 Lots s'élevant à..... $522,500

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE

loterie de l'Etat de la Louisiane.

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement, en donnant son adresse.

IMPORTANT.

Remises d'argent par Postal Notes, Express Order, change de New-York, ostrailles sur la Nouvelle-Orléans.

Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être enregistrées par l'Express à nos frais.

Adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées et faire à ce mandate sur la poste (money orders) payables à
La New Orleans National Bank.

L'ABEILLE
NOUVELLE-ORLÉANS
JOURNAL QUOTIDIEN,
EDITION HEBDOMADAIRE
PARAISSANT
LE
SAMEDI MATIN
Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'Edition hebdomadaire réunit en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,
Fondée le 1er Septembre 1827, est le plus ancien journal de la Louisiane et du Sud-Ouest

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays

L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger,

Une Ballotte Maritime,

Une Liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,

Une Liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans,

Un Bulletin Financier,

Un Bulletin Commercial.

BUREAUX ET ATELIERS:
73 - CHARTRES - 75

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIFF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif de

Propriété de valeur améliorée, formant le coin nord des rues Bounne et Bourgogne.

Alexander Hill vs E. C Boudanez.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 19 067.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan à la porte de mon bureau situé dans la Rue Carondelet entre la Rue Gravier et la Rue Natchez, dans le 1er District de cette ville, VENDREDI 7 janvier 1887 à midi de la propriété ci-dessous décrite à savoir:

Cinq terrains dans le troisième district de cette ville dans la cession d'Hyppolite Bonne, connus sous les Nos 47 Galliere, Annette, St-Jean Baptiste ou Robertson et Lavenue St Bernard, carré No 17 des dits terrains étant désignés par les numéros trois quatre cinq six et sept sur un plan de Palie vérifié le 29 avril 1885, et déposé au bureau de l'Arpenteur de la Ville, ensemble les droits, privileges et tout ce qui y appartient, situés au nord dans rues Bounne et Bourgogne dans la Deuxième District de la Ville susdite de Nlle Orléans, mesurant quatre vingt six pieds de face à la rue Bounne sur cent vingt pieds de profondeur et face à la dite rue Bourgogne, même mesure, plus ou moins, et composée des lots désignés par les numéros un deux et sept, d'après un plan annexé à un acte de vente passé devant G. R. Stringer, notaire en cette ville le 27 mars 1872, étant la vente d'un terrain contigu à la dite portion de terre par John C. Blanc à Evariste Blanc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
24 nov—dc 1 7 14 21 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Yve Antoine Desesperro.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 14 054.—En vertu d'un jugement et ordre de vente rendu le 5 mars 1881, et signé le 12 mars 1881, adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 14 décembre 1886, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

L'intérêt du cinquième indivis dans une certaine portion de terre située dans la sixième district de la paroisse d'Orléans, dans la paroisse de Jefferson, et connue comme lot No un de la section dix, township, township, au sud est du township sept de Nlle Orléans, ship treize au sud du range onze et de section huit du township treize, range sept onze est et cette vingt cinq dix huit au sud et sud est partie augmentée de la section huit déjà vendue.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
12nov—12 19 26 déc 3 10 14

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 19,310. Division C—Ordre de Cour—Qu'une cession des propriétés appartenant à Kershaw & Co. et de Henry Kershaw & Co. et de Kershaw et F. T. Duckett et chacun individuellement soit convoquée pardevant Frederick Zengel, notaire en cette ville, le H. le 16ième jour de décembre 1886 à 11 heures du matin, dans le but de délibérer sur l'application pour la confirmation de la dite cession et de voter sur toutes autres affaires qui pourraient être soumises. En attendant, que toutes les procédures judiciaires contre les personnes ainsi bien que contre leurs biens soient interrompues.

Nouvelle Orléans, 6 novembre 1886.
(Signé) A. L. TINSON, Juge.
Copie exacte
JAS. D. RANKIN, Sous-Greffier.
12 nov—3f en 10j

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—No 19,363.—Succession de Mme Julia P. Abbott.—No 19,762.

SUR LA DEMANDE DE JOHN BOYD, de Lexington Kentucky, tuteur des mineurs Boyd, de Mme Paul J. McCaw, Nina C. McCaw, Lucy E. McCaw, W. McCaw, Jr., Kleber C. McCaw et Chesley Abbott.

Attendu que John Boyd tuteur susdit a présenté son rapport final et compte définitif, accompagné d'un avis et a fait appel à cette Cour pour avoir l'autorisation de procéder à la clôture de la succession susdite et pour être déchargé de son office de tuteur susdit.

Il est ordonné qu'une réunion des créanciers et intéressés soit convoquée et tenue pardevant le Juge soussigné, le 14 décembre 1886, à 11 heures A. M. à l'effet de délibérer sur les affaires de dit pétitionnaire, et que les publications légales aient lieu, invitant les créanciers absents non domiciliés dans cet Etat, et que dans l'intervalle toutes poursuites judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle Orléans, Lne, 11 novembre 1886.
(Signé) F. A. MONROE, juge.